

## Qui sommes-nous ?

Notre équipe expérimentée d'avocats, de fiscalistes et d'experts-comptables est spécialisée dans la gestion des personnes travaillant hors de leur pays d'origine.

Depuis Neuchâtel, en Suisse, nous travaillons en étroite collaboration avec notre réseau de cabinets sélectionnés à travers le monde, pour vous proposer des solutions optimales à des situations souvent complexes.

Aujourd'hui nous intervenons, dans le monde entier, auprès de multinationales actives dans le secteur industriel (pétrochimie, énergie et construction) ainsi que dans le domaine des services (institutions financières, télécommunication, informatique et marketing).

**Cette solide expérience de la mobilité internationale,  
nous aimerions la partager avec vous !**









10, rue St-Nicolas 2000 Neuchâtel Suisse  
Tél : +41 (0)32 710 15 50 [info@lexabb.com](mailto:info@lexabb.com)



**Optimisons ensemble votre mobilité internationale**







## Parce que pour vous ...

-  Tout transfert nécessite de ne négliger aucun des aspects personnels, fiscaux et sociaux
-  Travailler à l'étranger doit être une expérience agréable et profitable
-  Tout conseil doit vous permettre d'optimiser immédiatement la mission
-  Le droit fiscal de chaque pays a des répercussions sur chaque transfert
-  Le conseil doit prendre en compte les lois ainsi que les pratiques locales
-  Les honoraires doivent pouvoir être anticipés

*"Sur les problématiques de mobilité internationale, LEXabb complète l'expertise de notre équipe fiscale interne."  
Catherine M.  
D.R.H. d'une société française de services*

*"Pendant mon transfert à l'étranger, LEXabb me permet d'avoir l'esprit libre sur les questions fiscales et sociales. Je me concentre ainsi sur mon métier."  
Benjamin W.  
Directeur en mission au Royaume-Uni*

## Nous ...

-  **Vous proposons des solutions optimisées et claires.** Personnalisées en fonction de vos besoins, ces options vous permettent d'éviter de coûteux dysfonctionnements.
-  **Vous rendons la vie "fiscale" aussi facile que possible.** Nous nous assurons que tous les aspects fiscaux et sociaux de la mobilité sont gérés de manière légale, efficace et optimale.
-  **Avons développé une expertise fiscale et sociale** en analysant les législations et les pratiques fiscales à travers le monde tout en vous faisant part du retour des D.R.H. auprès desquels nous intervenons.
-  **Vous conseillons sur les 5 continents.** Votre correspondant LEXabb dédié sera, depuis la Suisse, votre unique interlocuteur fiscal pour le monde entier.
-  **Accompagnons, les entreprises et les collaborateurs avant, pendant et après le transfert :** en réalisant une étude fiscale et sociale, en accomplissant les formalités adéquates et en clôturant le dossier.
-  **Avons choisi une politique d'honoraires simple.** À un niveau de prestations défini ensemble en fonction de vos besoins, correspondent des honoraires convenus dès le départ.